



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°017/2025/F/AOO/FM/UAGCP

**TITRE : FOURNITURE ET LIVRAISON DE 304 TABLETTES AU PROFIT DE LA
DIRECTION NATIONALE DES LABORATOIRES EN GUINEE.**

FINANCEMENT : Fonds Mondial C19-RM

1. Dans le cadre de son programme d'appui et de coordination, l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la santé, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de 304 tablettes pour le compte de la Direction Nationale des Laboratoires dans un délai maximum de 30 jours.
2. Le marché à concourir est constitué en un lot unique.
3. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de commerce justifiant d'expériences de prestations similaires et légalement installées en République de Guinée, et remplissant les conditions d'éligibilité et de qualifications détaillées dans le dossier d'appel d'offres (DAO).
4. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **10/09/2025** auprès du Service de passation des marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, moyennant un paiement d'un million de francs guinéens (1.000.000 GNF) reparti comme suit :
 - 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 30% dans le compte de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 20% sur le compte N° **7308051305/GNF**, intitulée « **Compte opérationnel Fonds Mondial UAGCP** », ouvert à ECOBANK.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'UAGCP aux adresses suivantes : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr.
6. Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission au marché d'un montant égal à **Dix Millions (10.000.000) GNF**, issue d'une banque (et non d'une compagnie d'assurance ni d'une microfinance) agréée par la BCRG, libellée suivant le modèle du DAO sous peine de rejet de l'offre.
8. La durée de validé des offres DOIT ETRE de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
9. La validité de la garantie de soumission DOIT ETRE de 118 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
10. La date limite de dépôt des soumissions est fixée au plus tard **le 09 octobre 2025 à 11 h00** (heure locale) à l'adresse susmentionnée. **L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 11H30** à la même adresse en séance publique. Les soumissionnaires qui le désirent pourraient se faire représenter.
11. Les offres tardives ne seront pas ouvertes.

Fait à Conakry, le 04 septembre 2025.

Dr Timothé GUILAVOGUI
Le Coordonnateur